



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, de la susdite municipalité.

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS SE TIENDRA **LUNDI 21 juin 2021** À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL AU BUREAU MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS.

ORDRE DU JOUR Le lundi 21 JUIN 2021

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 3.1. Adoption du règlement de taxation numéro 2021-248 modifiant le numéro 2020-242
4. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1. Adoption du règlement sur l'utilisation de l'eau potable numéro 2021-246 abroge le numéro 2012-172
 - 4.2. Adoption du Règlement 2021-247 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau abroge le règlement 67-82
5. **URBANISME ET BÂTIMENT**
 - 5.1. Avis de motion - Règlement numéro 2021-249 exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain
 - 5.2. PIIA - 704 Marie-Victorin
 - 5.3. PIIA - 126 Marie-Victorin
 - 5.4. PIIA - 428 Marie-Victorin
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets,
Ce 16 juin 2021.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le seizième jour du mois de juin deux mille vingt et un, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 juin 2021.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière